

## Fiche-action n°3.3.1 (GT Alimentation)



## Aide à la préparation du cahier des charges pour le nouveau contrat concernant les distributeurs automatiques de nourriture et de boissons

### QUOI, POURQUOI

### ODD liés :



#### Contexte

##### Contexte local (établissement, site), ESR, national, international :

L'AOT actuelle concernant les distributeurs automatiques de nourriture et de boissons a été conclue avec un prestataire pour la période du 5/11/2018 au 4/11/2024. Elle va être prolongée par avenant pour 6 mois jusqu'en mai 2025.

A partir de mai 2025, un nouveau support contractuel sera produit après mise en concurrence.

L'ULL2 a donc moins de 6 mois afin de préparer le nouveau cahier des charges pour la mise en concurrence.

Un Groupe de Travail (GT) technique regroupant des agents de la Direction de la vie étudiante (DVEC), Direction de l'immobilier (DIMMO) et de la Direction des affaires juridiques (DAJIM) de l'ULL2 est chargé de rédiger le nouveau cahier des charges.

#### Descriptif et analyse de l'action

##### Descriptif détaillé de l'action :

Il s'agit d'aider le GT technique à la préparation du cahier des charges pour ce nouveau contrat.

Le GT Alimentation du Plan AVENIRS doit travailler :

- sur un premier état des lieux de l'offre actuelle des DAB : formalisation des remontées sur l'offre actuelle et les besoins des usagers (3 publics : étudiants, enseignants chercheurs, BIATSS)

L'état des lieux doit concerner aussi bien l'offre alimentaire contenue dans les DAB que le « Fonctionnement » au sens large de ces distributeurs.

- des préconisations et grands principes qui aideront le GT technique pour le nouveau contrat.

##### Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer :

Renouvellement d'une action après mise en concurrence

##### Analyse stratégique de l'action :

###### Opportunités

Pour le prestataire, cela représente plus de 60 distributeurs implantés sur les 4 campus de l'ULL2 (BDR/PDA/Rachais/Berthelot) pour 26 000 étudiants.

###### Freins

Pour le prestataire, difficultés pour les seuils de rentabilité : nombreux aléas COVID, fermetures administratives de l'établissement, blocages et redevance versée à l'ULL2 intangible pour la durée du contrat.

###### Bénéfices, avantages

Opportunité pour l'ULL2 d'influencer le choix de l'offre proposée pour ce nouveau contrat.

### **Coûts, inconvénients**

- Difficultés de fonctionnement des distributeurs toujours constatées malgré pénalités mises en place par l'ULL2 sur le contrat en cours :
- Pannes récurrentes, défauts d'approvisionnement, défauts d'entretien des machines, défauts de fonctionnement des moyens de paiement...
- Problème de suivi du bon fonctionnement et approvisionnement des DAB : c'est le prestataire qui est le seul référent pour les pannes et réapprovisionnements, et l'ULL2 n'est pas en mesure d'assurer le suivi et le signalement des pannes et dysfonctionnements, ni les demandes de réapprovisionnement.
- Manque de visibilité et connaissance de l'emplacement des DAB.

### **Enjeux servis par l'action**

#### **Enjeux en termes de DD-RSE :**

- Favoriser par les marchés publics d'achat, une démarche exemplaire pour adopter des modes de consommation plus durables
- Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de la chaîne de valeur « du champ à l'assiette »
- Prendre en compte les besoins des étudiants, dans la diversité de leurs formations pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein des campus
- Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement

#### **Enjeu local :**

Zoom sur le campus PDA

#### **En quoi cette action est le résultat d'un compromis entre étudiants, personnels enseignants et administratifs**

- Consensus sur le fait de fournir une offre de collation/snacking d'appoint qui viendrait en complément de l'offre de restauration existante (RU et Cafet CROUS, supermarchés, boulangeries, restauration de proximité).
- Le distributeur automatique a également été évoqué comme solution pour un repas complet et pas simplement pour une pause en plus des repas, mais apparaît dans les faits très peu adapté. Cette solution fera l'objet d'une fiche action dédiée (frigos connectés).
- Adapter la gamme de produits proposés à l'implantation géographique des distributeurs sur les campus. Les besoins ne seront pas les mêmes sur le campus des Berges du Rhône (BDR) ou Porte des Alpes (PDA).
- Conserver une offre alimentaire pas chère pour les étudiants.

## **QUAND**

### **Calendrier prévisionnel**

**Date de début du projet / Date de fin :** Octobre 2024 - Mai 2025

#### **Etapas**

**Octobre 2024 :** Travaux du GT Alimentation du Plan AVENIRS pour aide à l'élaboration du cahier des charges + restitution des travaux

**A partir de Novembre 2024 :** Travaux du GT technique DVEC/DIMMO/DAJIM pour élaboration du cahier des charges, puis mise en concurrence

**Mai 2025 :** Début du nouveau contrat par le prochain titulaire

## QUI, POUR QUI

### Pilotage de l'action

GT Alimentation du Plan AVENIRS, pour travaux préparatoires au cahier des charges du nouveau contrat (pilotage A. Coudurier DVEC-SVE – D. Nony DGS)

### Acteurs-clés

**Gouvernance** : VP Transition écologique

**Services** : DVEC / DIMMO / DAJIM

**Composantes** :

**Laboratoires** :

**Usagers** : tous les usagers des campus (étudiants, personnels EC et BIATSS, publics extérieurs quand conférences...)

**Partenaires externes** :

### Publics visés

**Typologie (enseignants-chercheurs, Biatss, étudiants, ...)** : tous

**Nombre de personnes concernées par l'action** :

26 000 étudiants / 1900 personnels permanents (EC et BIATSS) + personnels vacataires

## COMMENT, CIBLE

### Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat

Pour le GT Alimentation du Plan AVENIRS :

Restitution des travaux préparatoires au cahier des charges du contrat. Deux thématiques :

- état des lieux et réflexions/préconisations sur l'offre alimentaire des distributeurs
- état des lieux et réflexions/préconisations sur le fonctionnement des distributeurs (Cf. travaux joints à la fiche action)

Pour le GT Technique DVEC/DIMMO/DAJIM :

Elaboration du cahier des charges et lancement du contrat

### Indicateur(s) de suivi

**Articulation avec** :    **le contrat pluriannuel**     **le COMP**     **le PAP**     **le SPSI**

### Outils et ressources

### Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

**Mobilisation RH** : quotité d'ETP à définir pour le suivi du contrat quand il sera conclu

**Estimation des besoins financiers** :

- Fonctionnement :
- Investissement :

**Autres** :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

## EN COMPLEMENT

### **Documents de référence joints en annexe**

Travaux préparatoires au cahier des charges du contrat. Deux thématiques :

- Etat des lieux et réflexions/préconisations sur l'offre alimentaire des distributeurs
- Etat des lieux et réflexions/préconisations sur le fonctionnement des distributeurs

### **Remarques**